

Diffusion immédiate

Saint-Ubalde, le 16 avril 2020

RÉSIDENCE LA BELLE VIE - COVID-19

La Résidence la Belle Vie de Saint-Ubalde tient à dire un énorme merci à tous ses employés. Le début de cette crise n'a pas été facile au niveau de la logistique pour respecter tous les nouveaux protocoles à mettre en place jour après jour. Les dernières semaines ont été difficiles sur plusieurs aspects au niveau médical, mais vous avez et vous tenez encore le fort. Vous êtes la base de cette microsociété. Vous êtes au front 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Aujourd'hui, votre travail est enfin reconnu à la grandeur du Québec. Vous êtes assurément les anges gardiens de nos résidents. **Merci à Natacha Gaudreault, Marie-France Hardy, Julie Martel, Katia Perreault, Monique Perron et Nathalie St-Laurent.** Merci aussi à leur famille pour leur compréhension durant cette période intense.

Merci également à nos conjoint(e)s et enfants, vous êtes d'un support incroyable.

Merci à nos résidents et à leurs enfants d'être aussi résilients durant cette épreuve. Votre collaboration est exemplaire.

Merci au Docteur Cameron et à la grande équipe du CLSC de Saint-Marc et de Saint-Ubalde d'être présents avec nous à l'année, mais davantage durant cette guerre contre l'ennemi invisible.

Merci aux employés de l'épicerie et de la pharmacie. Vous êtes bravement sur la ligne de tirs toujours présents pour nous, et ce, malgré la situation. Merci à Jean-Philippe Bergeron et Vianney Dolbec. Notre collaboration annuelle nous permet d'être sur le même diapason durant cette crise sanitaire.

Merci à nos pompiers d'être présents à l'année sans que nous ayons à nous soucier.

Merci à tous les bénévoles de notre magnifique village. Vous êtes des soldats essentiels durant ce moment.

Merci à la municipalité de nous permettre de vous écrire.

UNE DEMANDE IMPORTANTE DE LA PART DE NOS RÉSIDENTS

La chaleur arrivera d'ici peu. Les résidents vous demandent bien gentiment de faire attention à eux. Ils seront comblés de vous parler lorsqu'ils seront sur la galerie, mais **svp restez dans la rue**. Certains résidents ont des problèmes cognitifs et ils pourraient avoir envie de vous approcher si vous venez sur notre terrain. Nos résidents vous disent merci à l'avance de votre collaboration habituelle.

Si vous souhaitez saluer un résident, vous pouvez utiliser notre page Facebook. Tous les messages sont lus à la personne désignée.

Aujourd'hui dans cette épreuve, nous sommes fiers d'être Québécois, mais aussi très fiers d'habiter ce petit village. Avec notre premier ministre, nous sommes entre bonnes mains. Ensemble, nous gagnerons collectivement ce combat de notre siècle.

Merci!

Mélanie et Steve

ORDRE DU JOUR

Réunion mensuelle du conseil municipal de la municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le 20 avril 2020 à 19 h, par vidéoconférence via Google Duo

1. Ouverture de la séance;
2. Séance huis clos – Vidéoconférence Google Duo;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Dépôts des états financiers 2020 – vérificateur Bédard & Guilbault;
5. Lecture et approbation des procès-verbaux de la séance du 16 et 30 mars ainsi que le 6 avril 2020;
6. Affaires relevant des procès-verbaux;
7. Adoption des comptes;
8. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
9. Dépôt rapport revenus-dépenses;
10. Rapport directeur des travaux publics;
11. Rapport directeur de la sécurité publique;
12. Rapport directeur des loisirs;
13. Période de questions;
14. Abandon de la demande d'autorisation au MELCC – Aménagement et exploitation d'un système de déshydratation de boues de fosses septiques;
15. Nomination du vérificateur – Exercice financier 2020;
16. Appel d'offres publics – réfection des rangs Saint-Denis et St-Georges;
17. Adoption du règlement numéro 217-13;
18. Marie-Josée Deschênes, architecte – Coûts supplémentaires;
19. Offre de services Marie-Josée Deschênes, architecte – Audit technique de l'église de Saint-Ubalde;
20. Paiement Bio Énergie Forestière;
21. Paiement Électricité St-Ubalde Inc.;
22. Renouvellement contrat d'entretien paysager – Paysagiste Claudette Piché;
23. Varia;
24. Dépôt de la correspondance;
25. Période de questions;
26. Certificat de disponibilité de crédit;
27. Fin de la séance.

QUESTIONS POUR LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière du conseil se déroulera à huis clos pour contrer la propagation de la COVID-19.

Si vous avez des questions à poser suite à l'ordre du jour, vous pouvez nous les transmettre à info@saintubalde.com. Nous vous répondrons après la séance régulière du 20 avril prochain.

HORAIRE DES SERVICES ET COMMERCE MUNICIPAL

PHARMACIE FAMILIPRIX

Service de livraison 6 jours sur 7 (lundi au samedi inclusivement)

Livraison gratuite pour tous les produits : incluant les savons, shampoing, cosmétiques, papier de toilette et tout autre produit disponible en magasin. Pas de minimum d'achat ni de frais de livraison pour le moment.

Téléphone : 418 277-2500 ou 1 866 837-2500 / Service à l'auto
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00
Samedi de 9 h 00 à 16 h 00 / Fermé le dimanche

Service de consultation téléphonique à l'extérieur des heures d'ouverture habituelles incluant le dimanche au 1 855-350-5326

EPICERIE SAINT-UBALDE

Livraison à tous les jours d'ouverture

Téléphone 418 277-2215
418 277-9015

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 21 h 00. **Fermé le dimanche**

DÉPANNEUR CHEZ TALLANAH

Téléphone 418 277-2322

Ouverture de 8 h à 22 h 00
Ouvert 7 jours

PIERRE NAUD (BMR)

Livraison sur demande

Téléphone 418 277-2225

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Samedi de 9 h à 15 h

Fermé le dimanche

SERVICE D'ESSENCE GARAGE BERNARD HARDY

Lundi au vendredi : 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h à 17 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h 00

Fermé le dimanche

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-UBALDE

Service de guichet automatique

Service de caissier fermé à Saint-Ubalde, mais disponible à Saint-Marc-des-Carières de 10 h à 15 h 00 du lundi au vendredi. Service de conseiller sur rendez-vous. Téléphone 418 268-3521 ou 1 800-550-3521

BUREAU DE POSTE

Lundi au vendredi : 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 30. Notez que le jeudi ouvert jusqu'à 17h30. Fermé samedi et dimanche.

CLSC DE SAINT-UBALDE

Pour le CLSC de Saint-Ubalde vous devez vous présenter uniquement sur rendez-vous au 418 277-2256.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

Le bureau municipal est fermé au public mais vous pouvez nous joindre au 418 277-2124 poste 101. Notre horaire pour les appels : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30. Vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Vous pouvez également nous joindre par courriel à info@saintubalde.com

Urgence voirie : 418 326-1713

GARAGES ET ATELIERS DE MÉCANIQUE

Le gouvernement du Québec a déclaré lundi le 13 avril que les garages et les ateliers de mécanique seront considérés comme des services essentiels à partir du 15 avril 2020.

Cela signifie que ces entreprises peuvent normalement ouvrir leurs portes à partir de cette date.



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

LA MOTO ET LA COVID-19

Avec l'arrivée des beaux jours plusieurs personnes se questionnent à savoir s'il est permis de faire de la moto en cette période de restriction. Voici les directives en date du 14 avril 2020.

Sur le site du gouvernement du Québec (Quebec.ca), à la section : Questions et réponses sur le transport et les déplacements dans le contexte de la COVID19 voici la réponse textuelle à la question :

EST-IL PERMIS DE FAIRE DE LA MOTO ? OUI, EN SOLITAIRE.

CEPENDANT, les mêmes consignes relatives aux déplacements s'appliquent, c'est-à-dire que ceux-ci devraient se limiter à des raisons médicales et pour le travail, dans un contexte où le télétravail n'est pas possible.

COMITÉ D'ENTRAIDE

En ce temps de confinement, nous savons que la situation peut être difficile pour certaines familles ayant perdu leurs revenus d'emploi par la force des choses. Sachez que le comité d'entraide du Noël du pauvre peut vous aider de différentes façons à passer à travers ces moments de restriction. N'hésitez pas à nous appeler au 418 277-2319 pour toute question. Nous verrons à trouver le bon organisme qui saura répondre à vos besoins.

Tout le monde ensemble, on se serre les coudes. On va s'en sortir, car on est fait fort.

Comité d'entraide du Noël du pauvre :

Gilles Pellerin, Estelle Hammond, Réginald Hardy, Maryse Gauvette et Rita Grenon responsable.

BALAYAGE DES RUES ET TROTTOIRS

Comme chaque année, plusieurs d'entre vous auront l'envie de balayer devant leur propriété. Afin que cela ne soit pas fait en vain, les employés des travaux publics feront la tournée des rues le 22 avril prochain pour amasser les amoncellements de sable.

Nous vous invitons donc à faire le balayage la journée précédente.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

RAPPEL INTERDICTION À L'ACCÈS DES MODULES ET DES AIRES DE JEUX DANS LES PARCS

En conformité avec le 222-2020 du 20 mars dernier, la municipalité a dû de résoudre à interdire l'accès aux modules et aux aires de jeu dans les parcs municipaux.

Nous savons que les beaux jours arrivent et que nos installations sont très appréciées, mais nous comptons sur la collaboration des jeunes et de leurs parents afin de respecter cette mesure mise de l'avant par notre gouvernement.

